Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Installations et équipements électriques - Épreuve E1

Session 2015 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **4h00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude de l'installation électrique du collège Mont Vallot (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U10 - Étude d'une installation ou d'un équipement/2015/BP Electricien - U10 - Étude d'une installation ou d'un équipement - Session 2015 - 2-Sujet.pdf

1. Étude de l’installation électrique du collège Mont Vallot

Le dossier technique se rapporte à la reconstruction du collège Mont Vallot à Elbeuf-sur-Seine et présente des prescriptions du CCTP pour les installations électriques courants forts et courants faibles. Il comprend notamment des exigences pour le poste de transformation, des schémas de distribution, les niveaux d’éclairement, un plan d’implantation des luminaires et le planning des travaux.

Question Documents techniques. Le dossier transmis contient les documents techniques servant de supports à l’épreuve, mais pas le dossier sujet qui présente les consignes évaluées. Aucune question précise ne peut donc être inventoriée à partir de ces seules pages.

Les pages transmises correspondent au dossier technique (DT 1/14 à DT 14/14) de l’épreuve E1. Elles regroupent notamment l’extrait du CCTP, les schémas et tableaux de distribution, les prescriptions du transformateur, les niveaux d’éclairement, le plan des luminaires et le planning tous corps d’état. Le dossier sujet (DS 1/17 à DS 17/17), qui contient les consignes évaluées, n’est pas fourni ici ; les questions précises ne peuvent donc pas être inventoriées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le dossier sujet manque : aucune question évaluée ne peut être inventoriée à partir des seules pages du dossier technique.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 du BP Installations et équipements électriques, session 2015, dure 4h00 et a le coefficient 4. Le dossier transmis est le dossier technique de la reconstruction du collège Mont Vallot à Elbeuf-sur-Seine, non le dossier sujet. Il documente le CCTP, le poste HT/BT, la distribution électrique, l'éclairage, l'implantation des luminaires et le planning des travaux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le transformateur indiqué au plan est de 630 kVA, 20 kV/400-237 V, de groupe de couplage Dyn 11.
- Le CCTP précise que le régime de neutre de l'installation est de type TN.
- Les niveaux d'éclairement minimaux se contrôlent après stabilisation, à 0,75 m du sol ou au sol, avec une uniformité minimale de 0,8.
- Le calcul de l'éclairement doit intégrer un facteur de maintenance d'au moins 80 %.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les prescriptions du CCTP des informations des schémas et des plans.
- Relever exactement la puissance, les tensions et le groupe de couplage du transformateur.
- Associer chaque local à son éclairement minimal et à la hauteur de mesure prescrite.
- Lire les dimensions du plan d'implantation : HSP 6,50 m, longueur 40 m et largeur 20 m.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles caractéristiques du transformateur figurent dans le dossier ?

Le plan indique un transformateur de 630 kVA, avec une tension primaire de 20 kV et une tension secondaire de 400-237 V. Son groupe de couplage est Dyn 11.

Q : Quelles sont les exigences d'éclairage mentionnées dans le CCTP ?

Le calcul prend en compte un facteur de maintenance d'au moins 80 %. Les minima sont vérifiés après stabilisation, à 0,75 m du sol ou au sol selon le local, avec une uniformité minimale de 0,8.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et la calculatrice est-elle autorisée ?

La page de garde indique une durée de 4h00 et un coefficient de 4. Elle précise également que la calculatrice est autorisée et que tous les documents sont à rendre en fin d'épreuve.

Q : Pourquoi le dossier transmis ne permet-il pas de connaître le barème ?

Les pages fournies constituent le dossier technique, qui sert de support à l'épreuve. La page de garde mentionne un dossier sujet distinct, mais celui-ci n'est pas inclus dans les pages transmises.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U10 - Étude d'une installation ou d'un équipement/2015/BP Électricien - U10 - Étude d'une installation ou d'un équipement - Session 2015 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.